

Jean GAUBERT

Paris, le 21 octobre 2014

De nouveaux outils pour les particuliers et pour les professionnels sur le site d'information Energie-Info

Le médiateur national de l'énergie a mis en place, sur son site d'information www.energie-info.fr, de nouveaux outils pour les consommateurs particuliers et professionnels d'électricité et de gaz.

Pour les particuliers, le médiateur a développé en partenariat avec la société PowerMetrix¹ un outil permettant d'**estimer sa consommation d'électricité** à partir d'une dizaine de questions simples.

Cet outil ne remplace pas un diagnostic approfondi mais il fournit rapidement une estimation de son niveau de consommation d'électricité ; il permet également d'évaluer le niveau de puissance du compteur à souscrire pour faire fonctionner ses équipements électriques.

Pour les professionnels, le médiateur national de l'énergie a mis en place depuis le début de l'année un dispositif d'accompagnement dans le cadre de la disparition de certains tarifs réglementés d'électricité et de gaz naturel.

Dernier né, un outil « **demande d'offres d'électricité** », permet d'obtenir rapidement des offres sur mesure de fourniture d'électricité pour des contrats d'une puissance souscrite supérieure à 36 kVA : <http://offres-electricite.energie-info.fr>.

Il complète l'outil « demande d'offres gaz » déjà mis en place (<http://offres-gaz.energie-info.fr/>), ainsi que les fiches pratiques disponibles sur le site www.energie-info.fr/Pro.

Dans le cadre de sa mission d'information des consommateurs d'électricité et de gaz naturel, le médiateur national de l'énergie anime le site d'information www.energie-info.fr, qui intègre notamment un comparateur des offres d'énergie. Il a reçu près d'un million de visites en 2013.

Le médiateur met également à disposition des consommateurs une plateforme d'information téléphonique, au numéro vert : 0 800 112 212.

Contact presse :

Aurore GILLMANN : 01 44 94 66 27 / 06 17 77 11 41 ; aurore.gillmann@energie-mediateur.fr

¹ A partir d'un panel de consommateurs équipés de boîtiers permettant de suivre leur consommation d'électricité, [PowerMetrix](http://www.powermetrix.fr) produit des données statistiques sur les équipements, comportements et usages des foyers en matière de consommation d'électricité.

Rappel des missions du médiateur national de l'énergie :

Le médiateur national de l'énergie, autorité administrative indépendante, a un rôle d'information, de conseil et de protection des consommateurs. Il a pour mission de recommander des solutions aux litiges entre les consommateurs et les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel et d'informer les consommateurs sur leurs droits. www.energie-mediateur.fr